

# Licence Evènementielle

## Pourquoi et pour qui ?

- Pour comptabiliser tous les volleyeurs **non licenciés** participant à des tournois ou des actions smashy validés par la ligue ou le comité départemental.

## N'autorise pas

- La participation à une compétition organisée par la FFVB : volley ball ou Beach volley où la licence compétition ou la licence competlib est nécessaire.

## Nécessite

- Le téléchargement par l'organisateur du bordereau sur le site de la FFVB.
- L'inscription des participants sur le bordereau, avec leur signature, et la saisie de ces participants sur le site FFVB.
- Après enregistrement, que ce bordereau soit envoyé à la ligue de l'organisateur

## Les petits plus

- Licence offerte pour l'évènement au participant **non licencié**.
- Cette licence sera matérialisée par l'envoi d'un courriel de bienvenue par la FFVB « pass évènementiel » offrant une première licence à tarif réduit **dans le club de son choix, dans les 12 mois qui suivent.**
- Les licences évènementielles sont comptabilisées pour le club organisateur ou pour le groupement sportif départemental.